



DIPLÔME FEDERAL COACH JEUNES

PUBLIC CONCERNE

Educateur – Educatrice de club chargé de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics U14 à U19.

OBJECTIFS

- Etre capable :
 - D'accueillir en sécurité des publics U14 à U19
 - De concevoir, d'animer et de conduire des séances d'entraînement
 - D'accompagner et de diriger des équipes jeunes en compétition

LIEU

- Secteur Narbonnais (dans l'attente de confirmation du lieu) - Territoire Aude / PO / Biterrois





PRE - REQUIS

- **Entrée en formation :**

- Le candidat doit au moment de son entrée en formation lors du positionnement :
 - Être âgé de 16 ans révolus
 - Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours.

- **Certification finale :**

- Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :
 - Être âgé de 16 ans révolus,
 - Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours,
 - Avoir fait valider, durant la saison en cours, sa mise en situation en club par le responsable pédagogique, le tuteur et le responsable pédagogique,
 - Être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1).

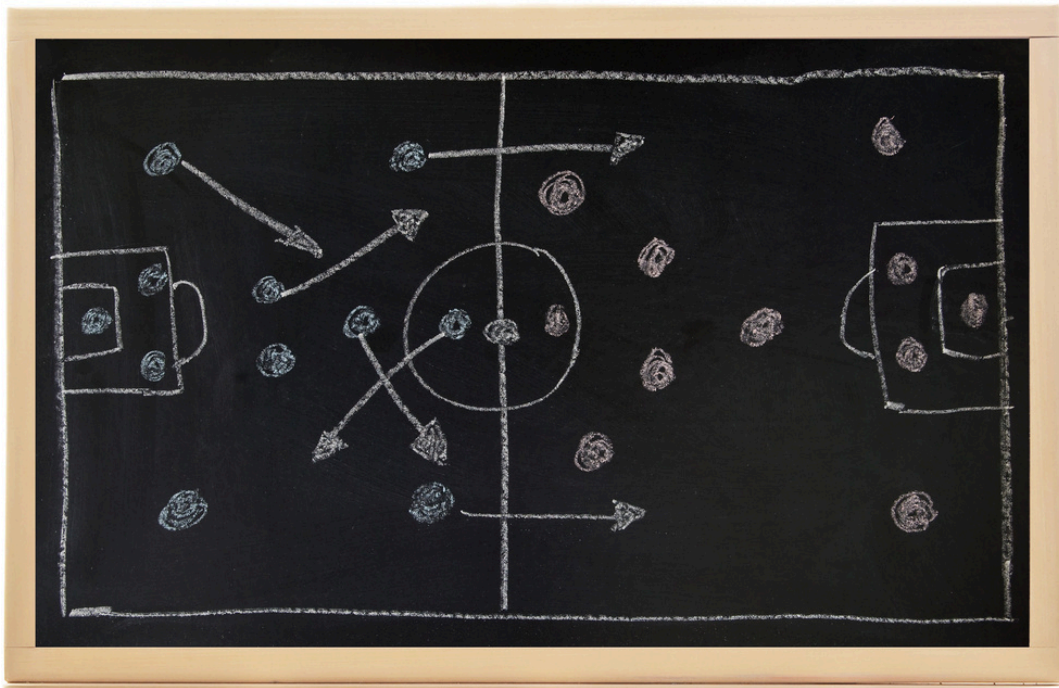
PROGRAMME

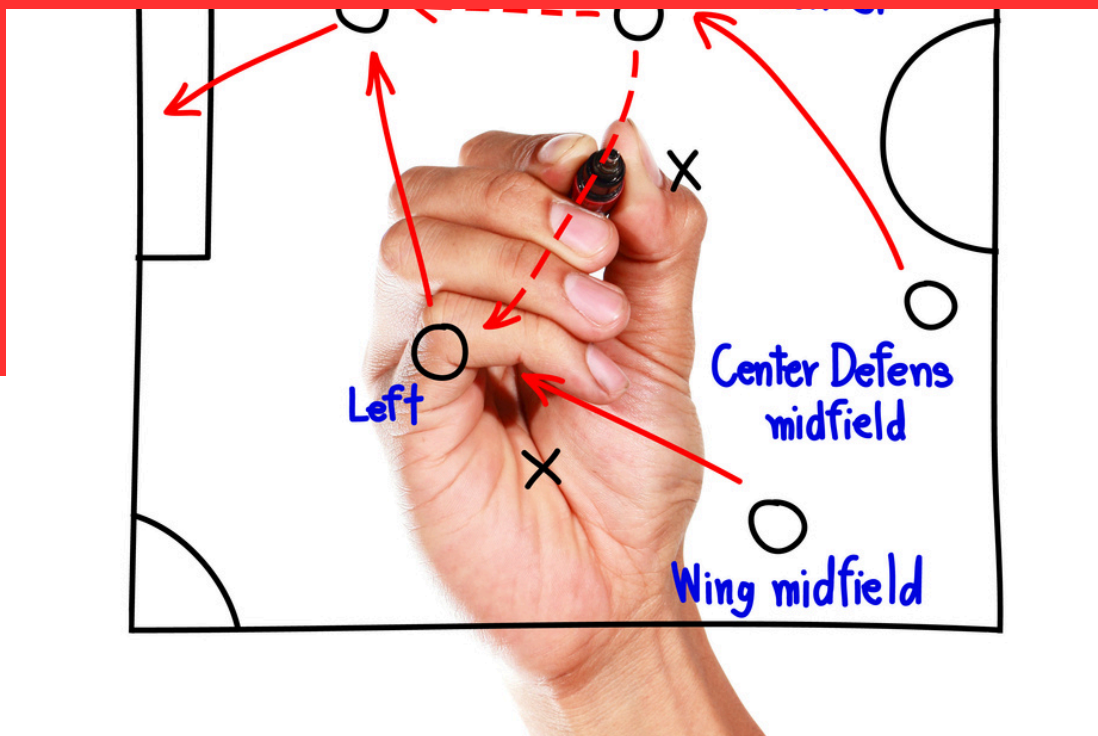
La formation au Diplôme Fédéral Coach Jeunes se compose :

- 1 jour de positionnement (7h) :
 - **le mardi 15 octobre 2024.**
- 2 semaines de présentiel (37h)
 - Semaine 1 : **du 18 au 20 (midi) novembre 2024.**
 - Semaine 2 : **20 au 22 (midi) janvier 2025.**
- De la Formation ouverte à distance (FOAD) (2h)
- Une mise en situation pratique en club sur une équipe d'U14 à U19 (60h)
- Un accompagnement personnalisé avec un maître de stage (5h)
- Du tutorat (4h)
- La certification (1h00) : **le 28 février 2025.**
 - Une épreuve pédagogique : 30'
 - Une soutenance orale sur la base d'un rapport de stage : 30'

- Date limite des inscriptions : **le 23 septembre 2024.**

- Coût pédagogique de la formation :
 - Tarif maximum : 675€





MISE EN SITUATION CLUB

La formation doit être accompagnée d'un stage de mise en situation en club d'une durée de 60h au sein d'un club ou d'une structure de football (10 séances et 5 matchs, 4 séances et 1 match sur les autres catégories) validé au préalable par le représentant du DTN, puis attesté par le Président du club ou de la structure.

Un tuteur habilité FFF et titulaire à minima du BMF prendra part à la mise en situation pratique en club.

METHODES ET SUPPORTS

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe. -
- Missions apprenantes au sein du club, analyse réflexive
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires (livrets numériques, blocs-notes...)
- Plate-forme de formation à distance